LE MAGAZINE
DE L'AGGLOMÉRATION
DU GRAND ANNECY

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

L'EXCELLENCE

AU SERVICE DU TERRITOIRE

N°19
FEV. 2024

DES SOLUTIONS POUR VALORISER NOS BIODÉCHETS **P10** • TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE INTÉGRAL (TCSPI) : LE PROJET SE PRÉCISE **P12** • INFIRMIÈRE COORDINATRICE EN EHPAD **P15** • BUDGET **P16** • ILS TRAVERSENT LA LAPONIE POUR LA SANTÉ ET LE CLIMAT **P30**

Grand Annecy AGGLOMÉRATION

sommaire

3 APERÇU

4 SAVOIR

8 AGIR

- Photovoltaïque et éclairage extérieur, agir pour la transition énergétique
- Compostage et broyat : des solutions pour valoriser nos biodéchets
- TCSPi : le projet se précise
- Démarche qualité : évaluer les services aux personnes âgées pour progresser
- Infirmière coordinatrice, un métier aux multiples facettes
- Budget : concrétiser les projets structurants de l'Agglomération

18 ANALYSER

Enseignement supérieur et recherche
L'EXCELLENCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

28 AIMER

- La Maison Paccard, un savoir-faire savoyard qui traverse les siècles
- Alpar, l'épicerie coopérative et participative d'Annecy
- Ils traversent la Laponie pour la santé et le climat

32 VOUS

- En voiture, mais pas tout seul !
- BOZAR, nouvel espace de réemploi des matériaux
- PLUi-HMB : cap sur le règlement !
- Un marathon de la biodiversité
- Règlement local de publicité : lancement d'une enquête publique en avril
- Tri des déchets en ville, donnez votre avis !
- Textile : la question environnementale posée à Uniqlo
- 1200 arbres plantés dans le Vallon du Fier

édito

« Grand Annecy : une agglomération estudiantine ! »

En ce début d'année 2024, je tiens tout d'abord à vous présenter, avec l'ensemble des conseillers communautaires, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.

Dans ce nouveau numéro de votre magazine, nous avons souhaité mettre à l'honneur l'enseignement supérieur qui, plus que jamais, se développe au sein de notre agglomération. Le Grand Annecy est un territoire reconnu pour sa qualité de vie estudiantine. Il permet aux jeunes du territoire d'étudier proche de chez eux comme à des étudiants français et internationaux de venir bénéficier de nos formations d'excellence.

Riche de 10 000 étudiants, le Grand Annecy forme ainsi les talents de demain dans des établissements de renommée mondiale. Les écoles et universités adaptent à cet effet en permanence leurs parcours. Ceux-ci sont construits avec les acteurs économiques, rassemblés par exemple dans le club des entreprises de l'USMB, marque de fabrique d'une agglomération qui souhaite avant tout offrir un travail à nos jeunes sur notre territoire.

L'Agglomération est un soutien historique de l'USMB, l'université qui incarne notre territoire. Depuis ce début de mandat, nous avons également accompagné l'installation de nouvelles formations avec l'arrivée de l'Université catholique de Lyon et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). 11 millions d'euros sont engagés sous ce mandat afin de rénover notamment l'ESAAA ou encore soutenir les projets du LAAP. Soucieuse d'accueillir un campus à l'image des attentes de nos étudiants, l'Agglomération vient d'adopter en décembre un schéma d'aménagement qui permettra au site de faire aussi sa transition environnementale.

En tant que Présidente, je souhaite que les moyens mis sur les lieux de formation s'accompagnent d'un réel soutien à la vie étudiante. Je l'entends régulièrement, la première difficulté pour un étudiant à Annecy, c'est le logement. C'est pour cela qu'1,6 millions d'euros soutiendront les projets du CROUS, fournissant ainsi des logements abordables pour les étudiants. Ce soutien est un acte fort pour soutenir des jeunes particulièrement touchés par l'inflation. Nos politiques mobilité viennent aussi apporter des réponses aux déplacements vers notre campus. La première ligne de notre transport en commun en site propre desservira le site dès 2027 avec une fréquence accrue. Nos Vélonecy rencontrent aussi un grand succès avec 3 600 locations de vélo en 2023 à la station IUT, située au cœur du campus.

Plus que jamais, le Grand Annecy soutient l'enseignement supérieur et nos étudiants !

Frédérique Lardet
Présidente du Grand Annecy

Le magazine du Grand Annecy. Directrice de la publication : Frédérique Lardet / Directrice de la rédaction : Véronique Bonnard / Rédactrice en chef : Virginie Martinet / Rédaction : Nadège Bouchardy, Gaëlle Dutordoir, Christelle Lebreton, Jean-Marc Lombard, Virginie Martinet, Delphine Thevenet / Conception et réalisation : ...bigbang.fr / Impression : Agir Graphic. Ce magazine est édité sur du papier 100 % recyclé / Crédits photos : Grand Annecy, Jean-Marc Favre, Christophe Levet, Atelier Metis Architecte, Bureau Information Jeunesse, Quentin Trillot, USMB, Bazar sans frontières, Yannick Perrin, Laurent Cousin, Chapka design, Gilles Piel, Kalistène, Adobe Stock, Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc / Dépôt légal : février 2024 / N°ISSN : 2553-7091 / Tirage : 113 000 exemplaires.

© Gilles Piel

Le Semnoz

Tout simplement nature

Que vous soyez plutôt savane ou plutôt mer, partez à la découverte de la nature sauvage du Semnoz. Un nom d'origine celte, Semno, qui signifie « l'unique, le maître solitaire, le suprême ». Trois qualificatifs à la hauteur du panorama et de la sérénité qu'offre cette moyenne montagne… à portée de bus.

FONDS AIR BOIS

DERNIERS MOIS POUR EN PROFITER

Vous souhaitez bénéficier d'une aide de 1400 € pour remplacer votre vieil appareil de chauffage au bois ? Ne tardez pas ! Le Fonds Air Bois se termine fin 2024. Il peut vous permettre de gagner en confort, faire des économies d'énergie et agir pour la qualité de l'air.

Les conditions pour en bénéficier :

- être un particulier et avoir sa résidence principale dans le Grand Annecy, achevée depuis plus de 2 ans,
- avoir un quotient familial inférieur à 3 500 euros par mois,
- faire remplacer sa cheminée ouverte ou son poêle datant d'avant 2002 par du matériel labellisé Flamme verte 7 étoiles ou équivalent,
- le faire installer par un professionnel qualifié RGE.

Avant toute commande et travaux, n'oubliez pas de remplir votre dossier de demande de la prime Fonds Air Bois et d'attendre sa validation !

infos : Asder – 04 79 85 88 50
fonds-air-bois@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr
et sur www.grandannecy.fr

SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE

L'AGGLO BAISSE LE CHAUFFAGE

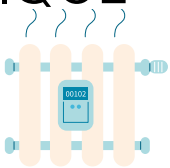

Forte des bons résultats de son plan de sobriété l'année dernière, qui a permis une baisse de 11,65 % de ses consommations énergétiques, l'Agglomération a reconduit l'opération depuis le 3 novembre. Objectif : réduire cette fois de 15 % la consommation dans ses bâtiments. Parmi les mesures pour y parvenir, la température de chauffe des locaux administratifs est fixée à 19 °C et l'accueil du public est fermé tous les vendredis durant la période hivernale.

bon à savoir : tous les services continuent de fonctionner à distance et restent joignables le vendredi :

- par téléphone au **04 50 63 48 48**
- par mail : **agglo@grandannecy.fr**

Et pour le service de l'eau :

- par téléphone au **04 50 33 89 30**
- par mail : **abonnement.eau@grandannecy.fr**

LOGEMENTS SOCIAUX

PLUS DE TRANSPARENCE POUR LES DEMANDEURS

Depuis le 1er janvier 2024, un nombre de points est attribué aux demandes de logement social en cours de validité. Cette cotation, visible en ligne sur le portail grand public, est calculée suivant les caractéristiques de la demande : situation personnelle et professionnelle du demandeur, logement actuel, etc.

Ce nouvel outil permet ainsi au demandeur de situer sa demande par rapport aux autres et d'avoir une estimation du délai moyen d'attente pour se voir attribuer un logement social.

Les critères retenus ont été élaborés en concertation avec les élus et les partenaires logement de l'Agglomération. C'est une aide à la décision pour l'attribution des logements sociaux qui vient compléter les autres critères utilisés.

infos sur www.grandannecy.fr / rubrique Logement et Habitat et sur **www.demande-logement-social.gouv.fr**

HABITAT INCLUSIF
UN EXEMPLE DE LIEN SOCIAL

Les deux premières unités d'Habitats Inclusifs (de 11 logements) du CIAS du Grand Annecy ont été inaugurées au cœur du quartier Novel à Annecy, en octobre dernier.
Adressé aux seniors de 65 ans et plus, autonomes, aux revenus modestes et en situation d'isolement, le principe de ce mode d'habitat est simple : chacun vit chez soi et retrouve les autres dans un appartement du même immeuble aménagé en lieu de vie partagé dans lequel chaque jour deux animatrices proposent des animations (manucure, coiffure, promenade, pique-nique, jeux, et même un petit restaurant de temps en temps !)
Une nouvelle forme d'habitat qui permet plus de convivialité, un soutien à l'autonomie de la personne, une aide à l'inclusion des résidents dans leur quartier. « *C'est le bien vieillir à domicile nouvelle génération avec du lien social et des services* », appuie Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy. Deux unités de vie qui bénéficient d'un financement du Département de la Haute-Savoie à hauteur de 171 300 € par an pendant 5 ans. En 2024, deux autres unités sont prévues à Novel et aux Romains (Annecy).

PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT VACANT ?
UN ACCOMPAGNEMENT POUR LE (RE)METTRE EN LOCATION

Vous êtes propriétaire d'un logement inoccupé toute l'année ? Pourquoi ne pas le louer ?
L'Adil74, organisme agréé par l'État, réalise une mission de service public sur le territoire du Grand Annecy, avec le soutien de l'Agglomération. Objectif : vous informer sur l'ensemble des mesures d'aides ou d'intermédiation qui peuvent vous permettre de remettre votre logement vacant sur le marché locatif et vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches. Vous pouvez notamment bénéficier de conseils juridiques gratuits sur les aides financières, les avantages fiscaux, l'intermédiation locative, etc.

infos : www.adil74.org

Contacter gratuitement **l'Adil 74 : 04 50 45 79 72 - contact@pls.adil74.org**

APPLI DU GRAND ANNECY
AGATE THE POWER !

L'appli Agate (appli du Grand Annecy et de son territoire) a évolué ! Plus conviviale, personnalisable et informative Agate a tout pour plaire : elle vous facilite le quotidien en vous donnant des infos en temps réel (places de parkings disponibles, températures de l'eau, jours de collecte des déchets, etc.), elle vous permet de découvrir les opportunités, les actus, les manifestations du territoire. Le mieux c'est de ne pas en parler mais de la tester ! Disponible sur l'App Store et Google Play.

COVOITURAGE

LES SALARIÉS DU GRAND ANNECY ONT RELEVÉ LE DÉFI

Plein succès pour le dernier « Challenge covoiturage » organisé par le Grand Annecy à destination des salariés des parcs d'activité de l'agglomération. Sur les 12 entreprises participantes, près de 130 covoiturages ont été réalisés les 17 et 19 octobre 2023, soit 56 de plus que lors de l'édition précédente. 3 catégories étaient représentées au classement final, suivant la taille de l'entreprise. Le principe : bénéficier de l'émulation du concours pour tester le covoiturage entre collègues sur son trajet domicile-travail, en découvrir les avantages et les aspects concrets pour peut-être décider d'adopter cette pratique plus régulièrement !

L'entreprise Allergan (Abbvie) a remporté le premier prix dans la catégorie des entreprises de plus de 100 salariés, avec 40 covoiturages et 1163 kilomètres réalisés en covoiturage.

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

LE GRAND ANNECY LAURÉAT

L'Agglomération du Grand Annecy figure parmi les 25 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux des industries créatives et culturelles ».

Elle va recevoir à ce titre une subvention d'État de 50 000 €, sur un budget de 400 000 € partagé entre le Grand Annecy et Citia, pour mener à bien différentes études pour la création d'un tel Pôle. Centré autour de la Cité de l'Image en mouvement d'Annecy (Citia), de son festival et de son marché du film d'animation, ce projet vise à conforter et à renforcer la place d'Annecy comme capitale mondiale du cinéma d'animation. Parmi les axes forts du projet figure l'extension du « Campus Papeterie », avec l'accueil de nouveaux studios de création et le doublement des effectifs d'étudiants pour le porter à 1000. Le projet intègre aussi les enjeux d'évolution de l'industrie audiovisuelle, mais aussi le développement de synergies avec l'ensemble de la sphère économique et culturelle, la formation, la recherche et l'innovation.

1€50

C'est le prix d'un ticket de bus pour monter au Semnoz ou aux Glières en toute tranquillité ! Testez les bus Mobil'hiver pour aller skier, marcher ou faire de la luge, vous ne serez pas déçus : du temps pour discuter ou vous reposer sur la route, pas de problème de parking et une organisation facilitée grâce à 100 casiers gratuits au Semnoz pour déposer vos affaires. Le plus ? Bénéficiez de tarifs réduits sur les forfaits ski de fond sur présentation de votre titre de transport.

infos : mobilites.grandannecy.fr

SENTIER DE LA TOURNETTE

ENCORE UN PEU DE PATIENCE !

Le sentier d'accès au sommet de la Tournette depuis l'Aulp de Montmin est toujours fermé au public, suite à d'importants travaux de mise en conformité, jalonnement et balisage à l'automne dernier. Afin que les terrains nouvellement terrassés se stabilisent naturellement, et pour respecter la biodiversité des espaces naturels à proximité, **l'itinéraire reste donc formellement interdit jusqu'au 8 avril 2024.** Rendez-vous au printemps !

INCENDIE DU CENTRE DE TRI

CONTINUONS À TRIER NOS EMBALLAGES !

8 600 tonnes d'emballages et de papiers ont été collectées en 2023, soit 740 tonnes supplémentaires par rapport à 2022 ! Ils étaient acheminés vers l'écopôle de Chêne-en-Semine jusqu'à ce qu'un incendie de grande ampleur ne détruise ces installations le 23 octobre 2023. Depuis, tous les emballages et papiers continuent d'être collectés par le Grand Annecy et acheminés sur le site de l'ancien centre de tri de l'entreprise Excoffier à Villy-le-Pelloux. Ils sont ensuite répartis et pris en charge dans plusieurs centres de tri de l'Est de la France, selon le plan de continuité mis en place en cas de sinistre.

DÉCHÈTERIES

UNE NOUVELLE VIE POUR LES TEXTILES DE DÉCORATION

Vous vous êtes lassé de vos coussins de salon ? Vous souhaitez changer vos rideaux ou vous débarrasser d'un vieux tapis taché ?

Il existe maintenant une solution simple et éco-responsable : le dépôt en déchèterie. Tapis, paillassons en fibres textiles, rideaux et stores intérieurs avec leurs fixations, éléments de décoration en tissu : déposez tout cela dans la benne « Mobilier* ». Écomaison, éco-organisme agréé, garantit le recyclage de ces produits s'ils sont trop abîmés. Financé par l'éco-participation affichée à côté du prix, son objectif est le zéro déchet. Non seulement vous vous débarrassez de votre vieux tapis, de vos coussins démodés… mais en plus vous protégez l'environnement et soutenez l'emploi local.

** Les couettes et les oreillers sont quant à eux à déposer séparément dans un sac fermé en déchèterie.*

LE BONUS RÉPARATION ÉVOLUE

Lancé en novembre 2022 dans le cadre de la loi anti-gaspillage (AGEC), le bonus réparation a pour but de permettre aux Français de bénéficier d'une réduction sur leur facture lorsqu'ils font réparer un produit électrique ou électronique qui n'est plus couvert par une garantie.

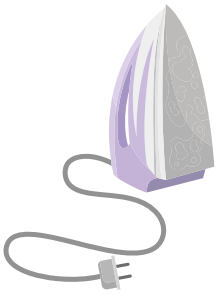

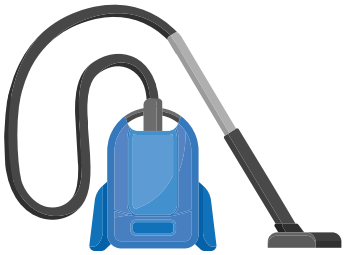

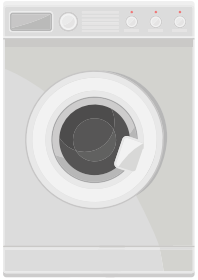

Depuis le 1er janvier 2024, ce bonus a augmenté, voire doublé pour certains appareils (60 € pour un téléviseur, 40 € pour un aspirateur et 30 € pour un lave-linge, lave-vaisselle ou sèche-linge), afin de rendre la réparation encore plus attractive. Vous pouvez également bénéficier d'une aide de 25 € pour remplacer l'écran cassé de votre smartphone, la batterie, le micro, le haut-parleur ou la lentille photo. Seule condition pour percevoir cette aide : faire appel à un réparateur agréé (liste disponible sur ecosystem.eco : **https://www.ecosystem.eco/reparer/france/haute-savoie**). Une bonne nouvelle pour le réemploi et la lutte contre le gaspillage !

PHOTOVOLTAÏQUE ET ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR, AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Pacte pour le climat du Grand Annecy vise un grand objectif à l'horizon 2050 : atteindre la neutralité carbone. Développer le solaire photovoltaïque et réduire les consommations d'éclairage extérieur dans les copropriétés, font partie des solutions pour y parvenir.

Le Grand Annecy a établi un Schéma Directeur des Énergies (SDE) qui fixe des objectifs dont le doublement de la production d'énergie renouvelable d'ici 2030. Parmi ces énergies, le solaire photovoltaïque se distingue par son potentiel considérable, encore largement inexploité. En parallèle, une politique d'économie d'énergie est menée notamment avec le dispositif « J'écorénove mon logement » qui propose un accompagnement gratuit aux copropriétés et propriétaires de maisons individuelles.

Développer la production d'énergie solaire photovoltaïque

L'objectif est de multiplier par 30 la production d'énergie solaire photovoltaïque d'ici 2030. Cela signifie que 20 % des toitures correctement orientées devront être équipées de panneaux photovoltaïques. Collectivité, entreprise, particulier, chacun est concerné pour agir à son niveau. D'ici 2 ans, chacune des 34 communes du Grand Annecy devra avoir réalisé une installation photovoltaïque d'envergure en toiture ou comme les 1500 m^2 d'ombrières prévus sur les parkings de la ville d'Annecy. Et pour encourager les installations solaires, le Grand Annecy met à disposition des habitants, agriculteurs, entreprises, collectivités… le cadastre solaire, un outil d'aide à la décision pour connaître le potentiel solaire de sa toiture. Pour en savoir plus : **grand-annecy.cadastre-solaire.fr**.

Encourager les installations photovoltaïques en toitures

Lancé en 2022, l'Appel à Initiative Privée (AIP) a visé à faciliter la création de centrales photovoltaïques. Cette démarche a permis d'identifier des freins comme la présence d'amiante au sein de certaines toitures. Le Grand Annecy a réagi rapidement en mettant en place une aide financière ciblée pour surmonter ces obstacles.

Depuis fin septembre 2023, les copropriétés sont aussi incitées à installer des centrales photovoltaïques en toiture sans en supporter l'investissement.

Pour cela, un opérateur investit et gère l'installation tandis que le Grand Annecy prend en charge les coûts et travaux annexes. En contrepartie, la copropriété bénéficie d'une prime de 400 € par logement pour réaliser des actions en lien avec la transition énergétique, et d'une amélioration du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) des logements. Une façon simple et gratuite d'être acteur de la transition énergétique !

Soutenir le remplacement des éclairages extérieurs des copropriétés

Comme le souligne Julie Theillay, chargée de mission énergies au Grand

Fini l'amiante, place au solaire

Entreprise, collectivité, association, bénéficiez d'une aide financière jusqu'à 50 % du montant des travaux pour désamianter votre toiture dans le cadre d'un projet d'installation solaire photovoltaïque ou thermique.
infos : grandannecy.fr ou **contact sde@grandannecy.fr**
04 80 48 08 62

Annecy, « *un très bon dispositif, prenant en charge 40 % des dépenses, a été instauré, pour réduire la consommation énergétique de l'éclairage extérieur et la pollution lumineuse.* » Il concerne les copropriétés en immeubles ou lotissements, portant un projet permettant de diminuer de plus de 50 % leur consommation d'énergie.

Pour en bénéficier, il suffit de déposer un dossier auprès du Grand Annecy. Rappelons que tous ces travaux peuvent s'intégrer dans une démarche plus globale de rénovation énergétique « J'écorénove mon logement » portée par le Grand Annecy depuis 2013.

infos : 04 50 09 99 32
jecorenove@soliha.fr
www.grandannecy.fr

Boucl'Énergie, un nouvel acteur sur notre territoire !

Soutenu par le Grand Annecy, Boucl'Énergie développe des projets d'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque à l'échelle de zones d'activités. En mutualisant les infrastructures, l'énergie produite localement est prioritairement autoconsommée par les entreprises et commerces. Une première boucle devrait voir le jour en 2024 sur le secteur Pringy-Argonay. **infos : bouclenergie.fr**

TÉMOIGNAGES

Florian TISSOT,
Co-gérant de la société Ilona à Mûres a investi dans une centrale photovoltaïque sur le toit de son bâtiment :

« La subvention allouée pour le désamiantage de notre toiture nous a permis de mener à bien notre projet de centrale photovoltaïque. Aujourd'hui, les 560 m² de panneaux installés nous permettent de réinjecter dans le réseau électrique environ 105 000 kWh par an soit la consommation moyenne de 15 foyers. »

Laura PAVILLON,
Présidente du conseil syndical de la résidence Les Chênes 2 à Cran-Gevrier (Annecy)

« Nos éclairages extérieurs dataient de la construction de la copropriété en 1980 et devenaient très vétustes. L'aide du Grand Annecy a été un véritable coup de pouce pour les copropriétaires. Nous disposerons d'un éclairage efficace en leds. Une première étape dans notre démarche de rénovation énergétique. »

COMPOSTAGE ET BROYAT :

DES SOLUTIONS POUR VALORISER NOS BIODÉCHETS

À compter du 1er janvier 2024, la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) oblige les collectivités à fournir aux habitants des moyens de tri des déchets organiques afin qu'ils soient valorisés. Le Grand Annecy a anticipé la démarche en déployant depuis plusieurs années déjà, un panel de solutions adaptées à chaque lieu d'habitation et type de biodéchet.

Les ambassadeurs du tri, toujours prêts à vous accompagner pour mettre en place une solution de compostage.

Un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires et le volume de ces déchets est divisé par trois lors du processus de compostage. Il semble alors évident d'entrer dans la démarche pour limiter les quantités de poubelles incinérées et les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport. Et quand de surcroît, le compostage permet de valoriser ces biodéchets en ressources pour le sol ou en énergie, pourquoi hésiter ?

Le compostage des déchets alimentaires

Sur l'agglomération annécienne, plusieurs solutions de compostage ont été instaurées dès 2004 : les composteurs individuels, les lombricomposteurs puis les composteurs partagés ou de quartier. En 2017, anticipant la loi AGEC, le Grand Annecy rend obligatoire l'intégration d'une zone de compostage au plan masse de tout nouveau projet d'habitation collective. Et depuis janvier 2023, la démarche s'accélère avec la gratuité de ces services et l'expérimentation de solutions pour les zones urbaines denses ne disposant pas ou très peu d'espaces verts. L'objectif : atteindre 9 500 tonnes de déchets alimentaires valorisés par an d'ici 2025-2026 dont 7 400 tonnes en compostage in situ et 2 100 tonnes en collecte.

Une collecte expérimentale en zones urbaines denses

Les composteurs nécessitent un minimum d'espaces verts pour être installés. Pour les immeubles sans espaces verts privés et dans des quartiers urbains denses, le Grand Annecy expérimente depuis mi-septembre 2023, la collecte des déchets alimentaires. Ainsi 2 700 foyers disposent d'un bio-seau qu'ils vident régulièrement dans l'une des 40 bornes situées à moins de 100 m de leur domicile. Les déchets collectés par l'Agglomération sont envoyés en méthanisation à Groisy pour être transformés en biogaz et fertilisant agricole. Comme l'explique Valérie Laurent, directrice du service Valorisation des déchets du Grand Annecy : « *Il n'y aura pas une collecte partout car cela coûte cher et implique de remettre des camions sur la route. Notre objectif premier est le compostage car c'est une valorisation des matières in situ. Environnementalement et financièrement, c'est la meilleure solution. Et même pour l'usager, il récupère son compost pour son potager, ses haies, ses jardinières…* ». À terme, la collecte concernera 26 000 foyers et 200 bornes seront déployées.

Site de compostage, quartier de Novel (Annecy).

Quid de nos déchets végétaux ?

Concernant les déchets issus des jardins : déchets de tonte, branches, feuilles..., plusieurs solutions existent. Pour entretenir son gazon, il est possible de pratiquer le mulching, offrant ainsi un paillis naturel et fortifiant à la pelouse. Le compostage de ces végétaux en tas dans un coin du jardin est une alternative au dépôt en déchèterie. Et concernant les branches, un service de broyage gratuit est proposé à domicile et sur inscription deux fois par an au printemps et à l'automne. À noter qu'il est important de tailler ses haies avant fin mars pour ne pas déranger la période de reproduction et de nidification des oiseaux d'avril à juillet.

Des ambassadeurs à votre écoute

Comme nous trions le verre ou les déchets recyclables, il est possible de valoriser nos biodéchets. Pour en savoir plus ou mettre en place une solution de compostage, contactez l'équipe des ambassadeurs du tri du Grand Annecy, Ils se feront un plaisir de vous accompagner dans votre démarche.

infos : valorisationdechets@grandannecy.fr ou **04 50 33 02 12**.

L'importance du broyat en compostage partagé

Le broyat permet d'équilibrer le compost en apportant du carbone nécessaire en mélange aux déchets alimentaires riches en azote. 1/3 de broyat ajouté aux biodéchets permet de neutraliser les odeurs, les moucherons et absorber le trop-plein d'humidité.
Le broyat utilisé dans les composteurs partagés du Grand Annecy est produit dans les déchèteries d'Épagny et de Villaz assurant ainsi une totale boucle d'économie circulaire et vertueuse.

TÉMOIGNAGES

Sandrine et Fabienne ont récemment participé à une formation pour devenir guides composteurs

Sandrine

« C'est une avancée pour tous. Une vraie manière de nous impliquer, nous citoyens, dans la gestion de nos propres biodéchets. Un circuit court et vertueux où nous avons tous à y gagner. »

Fabienne

« En plus de réduire les déchets et de les valoriser, le compostage est pour moi une clef pour favoriser un système de partage et d'échange au sein d'une copropriété. »

Rendez-vous

La quinzaine nationale du compostage de proximité « Tous au compost » aura lieu du 23 mars au 7 avril 2024. Pour connaître le programme d'actions organisées par le Grand Annecy, consultez la rubrique Visiteurs sur **tousaucompost.fr**

TCSPi : LE PROJET SE PRÉCISE

Projet phare de l'Agglomération, le futur réseau de transport en commun en site propre intégral (TCSPi) se dessine plus concrètement. Sous réserve de la validation de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), la concertation préalable démarrera ce printemps. Objectif : recueillir les avis de l'ensemble des acteurs et habitants des 34 communes du Grand Annecy, mais également de tous ceux qui se sentiraient concernés par ce projet.

Didier Sarda
Vice-président
Mobilités

« Le TCSPi est la colonne vertébrale de tout le réseau de transport collectif de demain. L'enjeu de la concertation est de toucher le plus d'habitants possibles pour en expliquer le fonctionnement. Experts d'usages, ils doivent nous dire leurs besoins d'aujourd'hui. Mais aussi comment ils imaginent demain utiliser cette nouvelle offre de mobilité. Ils peuvent à ce stade nous aider à encore améliorer le projet. »

Un transport en commun qui utilise des voies séparées du reste de la circulation sur l'intégralité de son parcours, garantissant ainsi une ponctualité, une rapidité et des fréquences de passage optimales : tels seront les atouts du futur TCSPi du Grand Annecy, projet structurant majeur pour les mobilités sur notre territoire. Votée début 2022 par les élus communautaires, sa réalisation assurera une desserte de l'ensemble de l'Agglomération sur 3 axes principaux, 5 branches et une trentaine de kilomètres.

Un réseau à 5 branches

Déterminés en fonction du nombre de déplacements qui y seront effectués et de la densité de la population qui y habite et travaille, ces axes stratégiques sont issus des études d'opportunités finalisées en 2021 :

- **L'axe 1** se décompose en 2 branches, entre la commune de Duingt (Rive Ouest du lac) et le quartier des Glaisins, via le centre-ville d'Annecy.
- **L'axe 2** comprend lui aussi 2 branches, entre Seynod et Pringy, via le centre-ville d'Annecy.
- **L'axe 3** relie le centre-ville d'Annecy à Epagny.

L'axe Rive Ouest – les Glaisins à l'étude

Le premier axe qui sera réalisé, conformément au phasage voté également début 2022 par les élus de l'Agglomération, est l'axe Duingt-Glaisins, via le centre-ville d'Annecy. Sur certaines portions de cet axe et afin de limiter au maximum l'impact foncier, une voie unique est envisagée. Sur d'autres, et dès que cela est possible, la voie double est privilégiée. Le projet est assorti d'aménagements paysagers autant que faire se peut. Il s'agira de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) : des bus offrant un service rapide avec une fréquence de passage régulière, un cadencement optimisé et des services associés pour simplifier l'accès et l'usage du transport en commun (informations en temps réel, réservations et paiements sur une même plateforme numérique, etc.).

Concertation au printemps prochain

Une concertation préalable sur le projet de TCSPi sera organisée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Deux garants issus de la CNDP ont été nommés pour accompagner le Grand Annecy dans la mise en place de cette concertation. Leur rôle ? S'assurer dans un

L'axe Duingt - Glaisins, via le centre-ville d'Annecy, sera le premier axe de TCSPI à être réalisé.

premier temps que l'information transmise au public soit complète, transparente et accessible. Pour cela ils ont réalisé une étude de contexte auprès des acteurs du territoire, qui a permis au Grand Annecy d'affiner son dossier de concertation. Celui-ci doit être validé par la CNDP avant le démarrage de la concertation prévu pour le printemps 2024.

Recueillir tous les avis

Lancée au cours d'un grand forum d'ouverture au printemps prochain, elle devrait durer environ trois mois et prendre diverses formes afin de toucher un large public : ateliers thématiques et locaux, réunions publiques, maison mobile de la concertation, plateforme participative… L'objectif : recueillir les avis des habitants et acteurs du territoire, comprendre leurs attentes et interroger les conditions de réussite du projet. Tout au long de cette période, les garants veilleront à la qualité du dispositif participatif et à la prise en compte des avis émis par le grand public dans les décisions. Ils formuleront un bilan à l'issue de la concertation avec des préconisations adressées au Grand Annecy pour la poursuite du projet. Nous vous attendons nombreux : venez donner votre avis sur le projet de TCSPi !

Un transport en commun très performant

Ponctualité, rapidité, cadencement… Le futur TCSPi affiche des performances très attractives qui en font une vraie alternative à la voiture individuelle :

- Une circulation en site propre (des voies réservées) sur l'intégralité de son parcours.
- Des priorités de passage aux carrefours par rapport aux autres véhicules.
- Une fréquence de passage de 6 minutes sur l'essentiel du réseau. Dans ces conditions, plus d'horaires fixes à chaque arrêt : l'utilisateur n'a pas à s'inquiéter de l'horaire de passage, il connaît le temps qu'il aura à attendre en moyenne.
- Des amplitudes horaires augmentées.
- Un matériel moderne et confortable.
- Une qualité paysagère du projet avec la plantation de nombreux arbres et bandes végétalisées.
- Des services associés pour simplifier l'accès et l'usage du transport en commun (informations en temps réel, réservations et paiements sur une même plateforme numérique, etc.).

DÉMARCHE QUALITÉ

ÉVALUER LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES POUR PROGRESSER

Depuis 2002, l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées au sein du CIAS du Grand Annecy est obligatoire. Un processus qui a été réformé en 2022 avec désormais un référentiel national, dont le CIAS s'est emparé. Objectif : être prêt pour l'évaluation de ses services au 1er janvier 2025.

Améliorer la qualité des services nécessite l'adhésion de tous les maillons de la chaîne au sein des établissements.

En novembre dernier le CIAS a organisé un séminaire avec l'ensemble des cadres afin de présenter la démarche d'évaluation : « *il faut sensibiliser tous les responsables sur cette question de l'évaluation, son importance, ses objectifs et leur indispensable implication pour que la démarche réussisse* », souligne Edith Faure, directrice Qualité des soins en établissement. « *C'est l'affaire de tous* », surenchérit Ingrid Begnaud, Chargée de mission démarche qualité et cheffe de projet. En effet cette nouvelle évaluation représente un défi majeur pour le CIAS car elle nécessite d'impliquer l'ensemble des agents concernés mais également les bénéficiaires des services qui seront aussi entendus par l'organisme évaluateur.

Le référentiel : socle du dispositif d'évaluation

Le référentiel est structuré en 3 chapitres - la personne, les professionnels et l'établissement – organisés autour de 9 thématiques comme la bientraitance et l'éthique, les droits de la personne accompagnée, la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement, etc. Au total ce sont 157 critères qui seront évalués dont 18 impératifs qui peuvent remettre en cause l'ouverture des services si la structure ne coche pas les cases.
Le référentiel est accompagné d'un manuel permettant à la structure de s'auto évaluer de manière autonome avant le passage de l'organisme certifié.

S'évaluer pour s'améliorer

Si la démarche est fastidieuse, demande du contrôle, un cadre et une grande mobilisation au sein des équipes, cela représente également une opportunité pour le CIAS de sécuriser les pratiques professionnelles, de structurer sa politique qualité et de donner du sens à la démarche qualité dont il fait son cheval de bataille depuis des années. La publication des résultats de son évaluation permettra aussi de rendre compte au public, particulièrement bienvenu dans un contexte de méfiance lié aux scandales des Ehpad commerciaux ces dernières années.
« *Cette démarche qualité a été très bien accueillie. L'amélioration des services est un sujet transversal. Aujourd'hui il y a un vrai collectif de directeurs, d'infirmières coordinatrices et une confiance qui s'est instaurée. C'est une force, cela nous permet d'aller vers une culture de la sécurité* », souligne Edith Faure.

INFIRMIÈRE COORDINATRICE,

UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES

On les appelle les IDEC dans les Ehpad du Grand Annecy. Quatre lettres pour un métier aux missions variées, au plus près des équipes soignantes. Rencontre avec Loriane Germain, infirmière coordinatrice aux Parouses depuis 2021.

Loriane Germain, au centre, entourée de ses collègues infirmières coordinatrices aussi : « notre priorité c'est le bien-être et la sécurité de nos résidents ».

Les infirmières coordinatrices encadrent, organisent, préconisent, contrôlent les soins et leur traçabilité. Elles impulsent aussi une dynamique pour toujours continuer à s'améliorer. Fatiguant, peut-être. Passionnant, assurément, comme le confie Loriane Germain.
Enfant, elle côtoie les couloirs de l'hôpital mais aussi des infirmières exceptionnelles. Son destin est scellé : elle veut « *être comme elles* ».
Son diplôme en poche en 2011, elle travaille dans la psychiatrie pour adulte, aux urgences, puis en tant qu'infirmière auprès des personnes âgées, avant de rejoindre l'Ehpad Les Parouses à Annecy en tant qu'IDEC en 2021. Un métier qui lui va comme une blouse : « *c'est rythmé, je n'ai pas l'impression d'être dans une routine. C'est énergivore mais j'adore ça !* ».
Et pour cause les missions sont nombreuses et variées. Toujours en lien avec le directeur d'établissement, une grosse partie du travail est consacrée au management (plannings, remplacements, recrutements, etc). Il faut gérer la qualité des soins en lien avec les agents, les stocks et la logistique, les astreintes téléphoniques et parfois remettre la blouse quand une infirmière est absente.

Toujours très à l'écoute des familles et des résidents, l'IDEC a également un rôle très important dans la coordination des soins entre les équipes et les intervenants extérieurs comme le médecin traitant, le kiné, les services hospitaliers, « *on les soutient pour prendre les bonnes décisions et orchestrer ensuite la prise de soin* ».

Une fonction qui permet de travailler en transversalité et parfois même en binôme comme avec le responsable hôtelier qui assure l'encadrement des agents de ménage et des auxiliaires de vie : « *à nous deux on gère une quarantaine d'agents pour un Ehpad de 80 lits* ». Le collectif des IDEC qui se réunit une fois par mois permet aussi d'échanger et d'harmoniser les pratiques, de trouver des solutions : « *nous sommes très solidaires, on s'entraide, on se soutient moralement, psychologiquement, logistiquement... et on essaie de manger ensemble régulièrement !* ».
Pleine de vie et d'un enthousiasme communicatif, Loriane cultive la bonne humeur qu'elle distille sans modération au sein de son équipe, malgré les turbulences qu'il faut parfois traverser. Son secret : avoir trouvé un équilibre entre vie personnelle et professionnelle. « *Il faut choisir ses batailles et être conscient de ses limites. Quand la mer est calme on avance, quand il y a des tempêtes, on priorise et on tient la barre !* ».

Le CIAS offre de belles opportunités de travail

Travailler auprès des personnes âgées vous intéresse ? Le CIAS propose de nombreux avantages comme la possibilité de se former, un salaire compétitif, complété par la prime Segur et l'indemnité gérontologique, une spécificité du Grand Annecy.
Envie de rejoindre nos équipes ?
contact : cias@grandannecy.fr
04 50 63 48 00

CONCRÉTISER LES PROJETS STRUCTURANTS DE L'AGGLOMERATION

Le budget du Grand Annecy s'élève à 573 millions d'euros pour 2024. Il concrétise la poursuite d'une politique ambitieuse au service d'un territoire dynamique, agréable à vivre et résilient face au changement climatique.

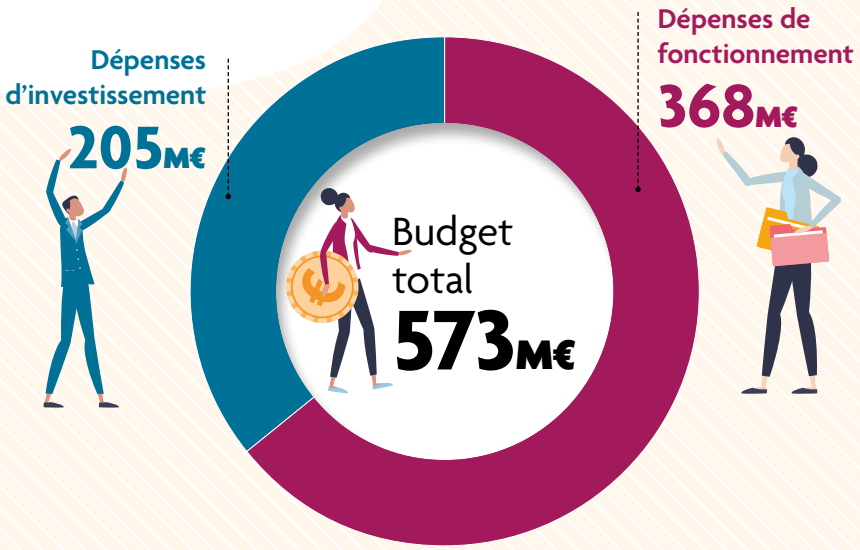

La plupart des investissements de l'Agglomération en 2024 ont pour objectif de :

- poursuivre la réalisation des **projets prévus dans le Plan Pluriannuel d'investissement (PPI),** notamment la restructuration complète du réseau des bus Sibra, le projet de transformation du Centre des Congrès, le renouvellement de filtres de traitement de l'eau potable ou encore la création de Pôle d'échanges multimodaux et la rénovation du Courant d'Ere au Semnoz.
- poursuivre la **mise en œuvre des objectifs du Pacte pour le Climat** en faveur de la nécessaire transition du territoire et de la préservation de son cadre de vie,
- poursuivre le **déploiement de la politique de mobilité**, avec notamment le lancement de la concertation publique sur le projet de Transport en commun en site propre intégral (TCSPi),
- continuer à assurer un **soutien à l'économie locale, au tourisme et à l'agriculture,**
- poursuivre et confirmer les **actions en matière de politique du logement.**

Rénovation de l'habitat.

Achat de bus électriques pour le réseau Sibra.

Valorisation des déchets.

Transition environnementale.

Augmentation du versement transport

Inscrite dans le Rapport d'Orientation Budgétaire du Grand Annecy pour 2024, l'augmentation du taux du versement mobilité (VM) de 1,2 à 1,6 % pourrait entrer en vigueur à partir de juillet. Le VM concerne toutes les entreprises de plus de 11 salariés situées sur le territoire du Grand Annecy. Objectif de cette hausse : permettre de financer les projets d'infrastructures et d'offres de transport en commun qui vont améliorer la mobilité de tous dans l'agglomération.

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2024

14 M€

POUR L'EAU POTABLE

Entretien et renouvellement des réseaux, sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, rénovation des usines.

7 M€

POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS

Études pour la modernisation des déchèteries, travaux dans les déchèteries des Ollières et d'Alby-sur-Chéran, achat de camions-bennes au GNV, nouveaux points d'apports volontaires, composteurs et bornes d'apport volontaire de déchets alimentaires.

17 M€

POUR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Fonds de chaleur renouvelable, fonds air bois, aides pour la solarisation des toitures et la replantation d'arbres, restauration d'espaces naturels, renouvellement du réseau d'eaux pluviales.

6,2 M€

POUR LE LOGEMENT ET L'HABITAT

Aides à la rénovation, financement du logement aidé, aménagements pour les Gens du Voyage, accompagnement financier pour la résidence mobilité pour les salariés de l'Industrie.

3 M€

POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'AGRICULTURE

Poursuite de l'élaboration du PLUi-HMB, aide au développement du maraîchage, entretien des équipements de la station du Semnoz, acquisition de terrains pour l'installation des entreprises, aménagement des zones d'activités.

10 M€

POUR LA POLITIQUE CYCLABLE

Déploiement du schéma directeur cyclable : infrastructures (aménagements cyclables) et services (Vélonecy).

31 M€

POUR LES TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES

Restructuration et extension du réseau Sibra, renouvellement des bus et achat de nouveaux véhicules électriques.

15 M€

POUR LE TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE INTÉGRAL (TCSPi)

Acquisitions foncières et lancement de la concertation sur le projet de TCSPi, lancement des projets de Pôle d'échanges multimodaux (PEM).

8,8 M€

POUR L'ÉCONOMIE, LE TOURISME ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Travaux dans les pépinières d'entreprises Galiléo et Alb'Espaces, financement de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, rénovation du Centre de Congrès, extension de l'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA), aide à la réalisation d'un bâtiment pour l'Institut National Supérieur des Professeurs des Écoles (INSPE) et d'une résidence étudiante.

2,9 M€

POUR LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Divers travaux dans les Ehpad du Grand Annecy.

Enseignement supérieur et recherche

L'EXCELLENCE au service du territoire

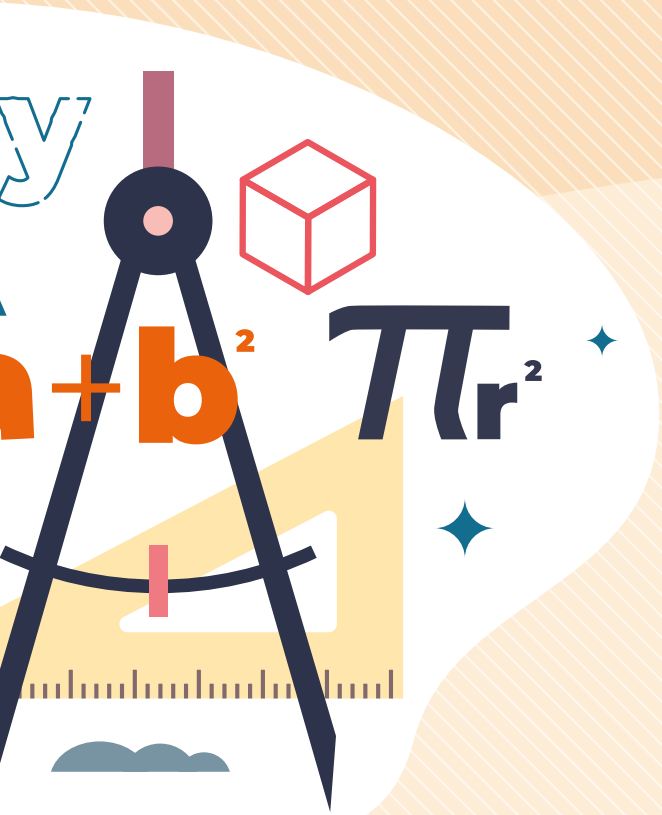

Avec 10 000 étudiants sur le territoire, près de 40 établissements publics et privés proposant des formations de niveau Bac +2 à Bac +8, des laboratoires de recherche à la notoriété internationale et 4 filières d'excellence, l'agglomération du Grand Annecy est un pôle d'enseignement supérieur et de recherche de référence aux niveaux départemental et régional.

Cette excellence, l'Agglo l'accompagne en liant étroitement stratégies d'enseignement supérieur et de développement économique local afin d'offrir aux jeunes les meilleures conditions pour étudier sur le territoire et s'y épanouir ensuite professionnellement.

La politique du Grand Annecy en matière d'enseignement supérieur et de recherche se traduit par :

- **une collaboration étroite avec l'université Savoie Mont Blanc** (USMB), université à taille humaine figurant en bonne place dans les classements nationaux et internationaux,
- **une aide à l'implantation pour les structures d'enseignement supérieur** utiles au territoire comme l'INSPE-UGA qui, en lien avec l'USMB, forme des professeurs des écoles à Épagny Metz-Tessy, ou encore le campus Ucly qui accueille depuis 2020 une formation en droit dans le cadre d'une convention avec l'USMB, et une école privée de commerce et de management à Annecy-le-Vieux,
- **le financement d'équipements et de services :** lieux d'enseignement et de vie adaptés, logements étudiants, transports en commun,
- **le soutien de partenariats entre monde universitaire et monde économique** visant à faciliter l'employabilité des jeunes et le recrutement pour les entreprises locales.

Dans ce dossier de 10 pages, nous vous proposons de découvrir des acteurs remarquables du territoire, dont le savoir-faire et l'intelligence collective sont soutenus par le Grand Annecy. Vous découvrirez également les actions menées par le Grand Annecy en matière de logement étudiant et de mobilité.

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

BRILLE DANS NOS FILIÈRES D'EXCELLENCE

De l'agriculture à la mécatronique, en passant par l'art et le design, le digital, l'industrie du sport, la communication, la recherche, le droit, le commerce, le social, l'informatique… l'agglomération réunit un éventail de formations de qualité tournées vers les besoins des entreprises locales.

L'offre de formation initiale en mécatronique dans l'Agglo est la plus complète de France.

Des filières d'excellence, toutes reconnues au niveau international, se sont constituées sur le territoire pour faciliter l'innovation, les transferts de connaissances et de technologies entre écoles, entreprises et centres de recherche et développement. Les synergies créées profitent à tous : les formations enrichissent leur socle d'enseignement, les entreprises boostent leur compétitivité et plus largement l'attractivité économique de notre bassin de vie se renforce.

Quatre filières d'excellence sont soutenues dans leur développement par le Grand Annecy.

1 La mécatronique

La mécatronique, c'est l'association de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique. Elle est utilisée dans l'automobile, l'aéronautique, le médical ou encore dans la conception d'équipements industriels.

Savez-vous que l'offre de formation initiale en mécatronique proposée dans l'agglomération est la plus complète de France ? Elle est dispensée par l'école d'ingénieurs Polytech' de l'USMB (créée avec le soutien d'industriels locaux) sur le campus universitaire d'Annecy qui regroupe également la plus forte densité française de laboratoires de recherche dédiés à la mécatronique.

Pour les jeunes diplômés, de nombreux débouchés professionnels sont possibles dans l'agglomération, particulièrement dans des entreprises de mécanique de renommée qui se sont tournées vers la mécatronique pour améliorer leur outil de production. C'est le cas de pionniers comme NTN-SNR ou Téfal. Citons aussi Pfeiffer Vacuum, Groupe Dassault, Stäubli International AG, NSI, Mecalac, Arck Ingénierie, etc.

2 Image et industries créatives

Dans le sillage du Festival international du film d'animation et du Marché international du film d'animation organisés chaque année à Annecy, un pôle de compétences et de ressources (reconnu internationalement) s'est créé autour des métiers de l'image en mouvement : Citia.

Il anime Les Papeteries – Image Factory, à Cran-Gevrier, qui regroupent plus de 50 entreprises, de la startup à la PME, et des formations de niveau Bac +3 à Bac +5. Parmi elles, celles de Gobelins Paris, reconnue comme l'une des écoles de formation aux métiers de l'image les plus prestigieuses au niveau mondial.
95 % des jeunes diplômés sortant des Papeteries trouvent un emploi à l'issue de leur formation. Une vraie réussite !

Aujourd'hui, plus de 500 personnes travaillent et étudient sur le site des Papeteries, qui a été récemment classé parmi les 25 lieux les plus innovants de France.

En Haute-Savoie, il existe plus de 800 entreprises et indépendants (dont plus de 400 sur le territoire du Grand Annecy) dans les secteurs de l'audiovisuel/animation, jeu vidéo, communication et multimédia. Ils sont créateurs de plus de 1800 emplois dont une grande majorité localisée sur le bassin annécien.

Retrouvez
toutes les formations
et les infos pratiques
sur la vie étudiante dans l'agglomération
en flashant ce QR code.

Plus de 500 personnes travaillent et étudient sur le site des Papeteries (Cran-Gevrier-Annecy).

Thomas Meszaros
Vice-président Enseignement supérieur, Recherche et Développement

Les formations délivrées dans le cadre de l'enseignement supérieur sont stratégiques pour le Grand Annecy. Elles contribuent à l'attractivité du territoire et répondent aux besoins de ses jeunes et de ses entreprises. Elles font l'objet d'un soutien constant de notre collectivité.

3 Les industries du sport et de l'outdoor

Spot incontournable des sports et loisirs de plein air, le Grand Annecy a développé un contexte attractif pour que les industriels et les étudiants désireux de rejoindre les fleurons du secteur s'y épanouissent.

Les plus grandes marques mondiales, européennes et françaises ne s'y sont pas trompées. Salomon, Millet, TSL, Fusalp, Lafuma, Tecnica France, Odlo, The North Face (pour ne citer qu'elles) ont choisi le Grand Annecy pour implanter leurs bureaux d'études, sièges sociaux ou ateliers de prototypage.

Au cœur de la dynamique : le réseau Outdoor sports valley (OSV). Il regroupe 535 entreprises, soit plus de 7700 emplois, et propose conjointement avec l'université Savoie Mont Blanc trois formations de niveau Bac +3, en adéquation avec les besoins des entreprises, dans les domaines de la commercialisation de produits et services, les métiers de la mode, le e-commerce et le marketing numérique.

4 Le tourisme d'affaires

L'attractivité touristique de la région génère environ 7000 emplois dans l'agglomération. Une destination idyllique qui attire de nombreuses entreprises pour l'organisation d'événements professionnels.
La grande capacité hôtelière du bassin annécien et la qualité du centre des congrès d'Annecy qui a accueilli en 2023, 529 évènements (soit 165000 personnes dont 44700 visiteurs uniques), représentent des points forts pour le tourisme d'affaires.
Des écoles privées proposent sur le territoire des études supérieures de niveau Bac +2 à Bac +3 dans le tourisme (en formation initiale, en alternance ou en formation continue) : Ecoris et MFR, toutes deux à Annecy-le-Vieux, et Ipac à Annecy. On peut noter par ailleurs que la Fondation et un important laboratoire de recherche de l'USMB (l'Institut de recherche en économie et gestion – IREGE) travaillent, en collaboration avec des stations de montagne pilotes, à l'émergence de nouveaux modèles de tourisme durable.

Le saviez-vous ? Le territoire accueille aussi une école publique d'art, une spécificité soutenue par l'Agglo

L'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA) dispense des enseignements en Art et en Design de niveau Bac+3 à Bac+8. Elle se singularise par l'importance qu'elle accorde à la recherche, par son travail sur l'espace, le paysage et l'aménagement du territoire, ainsi que par son positionnement vis-à-vis de l'expérimentation, qu'elle place au cœur de toutes ses activités.

L'USMB
AU CŒUR DU PARTAGE DE CONNAISSANCES ET DE L'INNOVATION

L'université Savoie Mont Blanc (USMB) met elle aussi l'intelligence collective au service de notre territoire en organisant depuis de nombreuses années une remarquable dynamique entre chercheurs, collectivités locales et entreprises.

Philippe Galez
Président
de l'université
Savoie Mont Blanc

Résolument ancrée dans son territoire, l'université Savoie Mont Blanc propose des formations d'excellence, variées et adaptées au tissu économique local avec des taux de réussite et d'insertion parmi les meilleurs en France. C'est aussi une université avec une grande ouverture à l'international, ce qui permet à ses étudiants d'élargir encore leurs compétences. Avec une recherche de haut-niveau, l'USMB et ses 18 laboratoires nouent des partenariats avec les acteurs économiques du territoire pour doper l'innovation et leurs performances.

Deux outils en particulier – tous les deux soutenus par le Grand Annecy – sont à l'œuvre : la Fondation USMB et le Club des entreprises de l'USMB.

La Fondation favorise les collaborations entre les 18 laboratoires de recherche de l'USMB, les entreprises, les collectivités locales et le Club des entreprises de l'USMB. Elle soutient des recherches au service de la Savoie et de la Haute-Savoie notamment en matière de transition environnementale et de transition numérique.

Depuis 2017, 50 projets de Recherche et développement ont vu le jour et 8 chaires de recherche, dont deux sont en cours avec (et pour) le Grand Annecy.

Le Club des entreprises connecte quant à lui depuis plus de 30 ans entreprises locales et université pour faciliter l'entrée dans la vie active des étudiants. Ce modèle partenarial avec l'USMB reste inédit en milieu universitaire. « *Certains étudiants originaires de l'autre bout de la France choisissent l'université Savoie Mont Blanc parce qu'elle dispose de ce club* » indique Olivier Salaun, président du Club des entreprises.

Aujourd'hui, plus de 140 entreprises et institutions en sont membres, 2 500 offres de stage, d'alternance, d'emploi sont collectées et 45 rencontres proposées aux étudiants chaque année. La « semaine emploi & entreprise », dont la dernière édition a réuni de nombreux étudiants et une quarantaine d'entreprises et d'institutions, fait ainsi partie des temps forts de l'année (voir pages 24 à 26).

1

3

2

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'Université est de

94 %

en moyenne à 30 mois*. Il positionne l'USMB parmi les meilleures universités françaises.

**Enquête réalisée en 2023 par l'USMB sur l'insertion professionnelle des diplômés 2020, tous niveaux de formation confondus.*

FICHE D'IDENTITÉ : L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT-BLANC

L'USMB propose à la fois des cursus de formation courts et longs à suivre en formation initiale, en formation continue, en alternance ou en validation des acquis de l'expérience.
Elle accueille 15 000 étudiants en Savoie et en Haute-Savoie dont près de 5 000 sur le campus d'Annecy qui compte 3 composantes d'enseignement supérieur et 5 laboratoires de recherche :

1 **l'Institut universitaire et de technologie (IUT)** propose des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) et des licences professionnelles en commerce, marketing, gestion, administrations publiques, management, informatique, social, industrie, logistique, instrumentation…

2 **l'école universitaire de management – IAE Savoie Mont Blanc** propose des licences et masters en commerce, tourisme, économie /gestion, finance, sciences politiques, management, systèmes d'information…

3 **l'école d'ingénieurs Polytech' Annecy-Chambéry** est spécialisée notamment dans l'ingénierie mécanique, les matériaux composites, la mécatronique, le génie de l'environnement, l'ingénierie du bâtiment, l'énergie, la productique…

- **des laboratoires de recherche** (de rang mondial dans le domaine de la physique) proposent des doctorats en économie gestion, physique des particules et théorique, informatique, mécatronique. Ces laboratoires ont créé des partenariats étroits avec de grands organismes de recherche (CNRS, CEA, INRAE), des organisations internationales (CERN) ou d'autres structures comme l'INES également à la pointe de l'innovation.

LA SEMAINE EMPLOI ET ENTREPRISE

CONNECTE ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES ET ENTREPRISES LOCALES

Près de 1200 étudiants ont répondu présents à l'événement organisé par le Club des entreprises et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université Savoie Mont Blanc à l'Espace rencontre, à Annecy-le-Vieux, le 16 novembre dernier. Au programme : des échanges avec des professionnels, du coaching pour optimiser ses candidatures, des tables rondes et débats, des rencontres avec des chercheurs.

Le Grand Annecy, qui soutient l'événement, a également tenu pour la première fois des stands pour présenter aux étudiants les services d'aide au logement et à la mobilité du territoire, mais aussi pour promouvoir ses métiers et ses offres de stages.

Une présence « *remarquée et appréciée* » pour Halima Metmati, chargée de recrutement à l'Agglo : « *beaucoup d'étudiants en quête d'un stage nous ont remis leur CV et ont montré un réel intérêt pour nos métiers.* »

Du côté des entreprises présentes, beaucoup ont fait le plein de CV ! C'est le cas de l'équipementier automobile Bontaz. « *Un stage ou une alternance débouchent très souvent sur un emploi au sein du groupe* » précise Margot, chargée de recrutement. « *Ces rencontres sont l'occasion de faire connaître l'évolution de nos activités, de nos métiers, et de donner aux jeunes une nouvelle image de l'industrie.* »

C'est le cas d'Anaïs et de Camille, toutes deux étudiantes en première année à l'école d'ingénieurs Polytech' Annecy-Chambéry. Elles ont assisté à une table ronde coorganisée par le Grand Annecy sur les nouveaux métiers de la transition écologique. « *C'était vraiment intéressant ! On ne savait pas que le Grand Annecy avait autant de missions en lien avec la protection de la biodiversité, des ressources en eau potable ou même de l'aménagement des cours d'eau. On se sent concernées par ces sujets, comme tous les jeunes aujourd'hui.* »

Pour Sandrine Cornier, en charge des relations écoles/entreprise pour le groupe Fournier

(Delpha, Hygena, Mobalpa, Perene et SoCoo'c), l'un des membres fondateurs du Club des entreprises de l'USMB : « *Le Club des entreprises est une belle création autant pour les étudiants que pour les entreprises. Au travers de rencontres comme celles-ci, on peut davantage comprendre les aspirations des jeunes, partager nos visions, échanger sur les évolutions des métiers, la réalité des rémunérations, etc.* »

Du côté du Club des entreprises de l'USMB,

Marie Villard confirme que le travail réalisé depuis maintenant 30 ans porte ses fruits. « *En renforçant les liens entre l'université et le monde de l'entreprise, nous facilitons concrètement l'entrée dans la vie active des jeunes diplômés. D'autres universités nous sollicitent pour que nous partagions avec elles nos outils comme par exemple nos modules d'ateliers d'insertion professionnelle sur mesure mis à disposition des enseignants et dans lesquels interviennent des professionnels qualifiés.* »

L'Agglo engagée pour les étudiants

La Présidente du Grand Annecy, **Frédérique Lardet**, présente à la Semaine Emploi et Entreprise, a rappelé le soutien essentiel de l'Agglomération à l'enseignement supérieur sur son territoire.

Les étudiants sont l'avenir de notre société. Le Grand Annecy s'engage à être à leurs côtés tout au long de leur formation. D'ici à 2026, 11 millions d'euros seront notamment investis pour soutenir des projets d'enseignement supérieur et de construction de logements étudiants.

En matière de mobilité – priorité de notre mandat – le service de vélos en libre-service Vélonecy plébiscité par les étudiants continue de se déployer dans l'agglomération en même temps que le réseau de pistes cyclables. 77 millions d'euros seront investis dans la décennie à venir pour le vélo.
Quant aux travaux permettant de relier la gare d'Annecy au campus universitaire par une ligne de bus séparée du reste du trafic, les travaux débuteront en 2026.

SE LOGER, SE DÉPLACER

LA VIE ÉTUDIANTE EN PRATIQUE

La qualité d'accueil et de vie des étudiants dans l'agglomération sont elles aussi au cœur des préoccupations du Grand Annecy.

La résidence Simone Veil sur le campus d'Annecy-le-Vieux.

L'Espace Info Jeunes à Annecy, un lieu ressources pour les étudiants.

Logement

L'Agglo participe au financement de résidences étudiantes. La dernière a ouvert ses portes sur le campus d'Annecy en 2019, elle compte 120 studios. Une autre résidence CROUS de 300 logements est en projet sur le campus avec le soutien financier du Grand Annecy.

D'autres solutions mises en œuvre par des acteurs du logement étudiant sont soutenues par le Grand Annecy comme :

- le logement pour les apprenants et alternants (dispositif Form'toit),
- la cohabitation intergénérationnelle (dispositif 1 toit 2 générations),
- la location de logement meublé via des particuliers (centrale logement étudiant),
- le bail mobilité pour les locations temporaires (dispositif mobibail),
- la garantie visale pour apporter une caution au locataire.

infos :

- **www.grandannecy.fr**
- **Espace Info Jeunes Annecy (BIJ)**
  centre Bonlieu, 1 rue Jean Jaurès
  04 85 46 77 30 - infojeunes@annecy.fr

Mobilité

Décarboner et faciliter la mobilité sont les priorités du Grand Annecy. Les étudiants attendent des actions dans ce domaine ; en voici quelques-unes en cours :

- **côté vélo :** l'extension du réseau de voies cyclables (429 km à l'horizon 2030), des stations de vélos en libre-service Vélonecy 60 min (accessibles 7j/7, 24h/24) et de stationnements sécurisés se poursuivent.
- **côté transports en commun :** l'offre globale va à nouveau monter en puissance à partir du mois d'avril 2024 avec des services et des fréquences de passage améliorés.
- **côté tarifs :** les abonnements aux réseaux de bus Sibra et de vélo Vélonecy (location longue durée) sont à prix réduits pour les étudiants.

infos : mobilites.grandannecy.fr
(carte interactive, calcul d'itinéraires, infos en temps réel, covoiturage, offres et tarifs).

La Maison Paccard,

UN SAVOIR-FAIRE SAVOYARD QUI TRAVERSE LES SIÈCLES

À Sevrier, en bordure de la route départementale 1508 qui relie Annecy à la Savoie, la Maison Paccard traverse les siècles avec patience et sérénité. L'histoire de cette famille est à l'image des cloches qu'elle produit, intemporelle.

La recette de cette longévité ? Un subtil mélange de savoir-faire, de faire-savoir, le tout accompagné d'un zeste de providence.
L'histoire de la saga Paccard a commencé il y a 228 ans. À Quintal très précisément où le maire, un certain Antoine Paccard, avait besoin d'une cloche pour l'église du village. La passion pour les cloches était née. Depuis, la Fonderie Paccard a coulé plus de 120 000 cloches. Beaucoup sont en Savoie et Haute-Savoie, dont la plus belle peut-être, La Salésienne de Notre-Dame de Liesse à Annecy, une cloche de 5 tonnes coulée à la fin du 19ème. D'autres ont pris le large, comme les 54 répliques de la fameuse Liberty Bell qui sonna l'Indépendance des États-Unis en 1776 (une pour chaque État en 1950) ou la Cloche de la Paix, la plus grosse cloche en volée au monde (+ de 33 tonnes) installée à Newport (USA) qui a sonné solennellement pour la première fois le 1er janvier 2000 à 0 heure.
En France, la plus lourde installée dans l'hexagone (+ de 18 tonnes), rythme la vie de générations de Parisiens depuis plus d'un siècle. Baptisée La Savoyarde, elle veille sur la capitale depuis le Sacré-Cœur de Montmartre.

Fondeur et campaniste

La fabrication d'une cloche ne s'arrête pas à sa coulée. Chaque cloche est unique et nécessite d'être accordée. Les qualités acoustiques recherchées sont la musicalité, le timbre et la sonorité. 25 personnes travaillent à la Fonderie, dont 7 à la fabrication. L'ADN de la Maison Paccard, c'est la polyvalence, la transmission du savoir.
Moins connu, le métier de campaniste est assurément une des pièces maîtresses qui contribue à la longévité de l'entreprise familiale. Le campaniste, c'est celui qui s'occupe du bien-être, de la santé de la cloche. En entretenant les équipements fonctionnels tels que le moteur de volée, le dispositif de tintement, les horloges électroniques de pilotage ou le paratonnerre, le campaniste va permettre aux cloches de traverser sagement les siècles.

Un musée pour partager la passion

Depuis la nuit des temps, l'homme sonne et entend la cloche. Pour des évènements joyeux comme pour des évènements tristes. Consacrer un musée à la cloche pour partager cette passion, montrer ce savoir-faire de l'industrie française avait du sens pour la famille Paccard.
Depuis 1984, le musée est ouvert toute l'année*. En visite libre ou guidée, on peut découvrir en ce lieu une collection de cloches et d'outils qui ont contribué au succès de la Fonderie Paccard. Une salle de projection, une salle de concert, une boutique et un salon de thé complètent le complexe culturel.

infos : paccard.com

** sauf dimanche matin, jour de l'an, Noël et matinées des jours fériés.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

3 — Il ne reste que 3 fonderies de cloches en France.

La moitié de la production de la fonderie Paccard est destinée aux cloches d'orchestre pour un usage musical.

Bien que tradition du nord, le plus grand carillon manuel (qui se joue avec les poings) en France se trouve à Chambéry et compte 70 cloches.

Chaque jeudi, il est possible d'assister à la coulée des cloches.

SOLIDARITÉ

Alpar, l'épicerie coopérative et participative d'Annecy

Envie de manger et consommer mieux ? Poussez la porte d'Alpar et devenez consom'acteur. Ici, chaque client est coopérateur et participe au fonctionnement du magasin dans un esprit convivial et inclusif. Quand faire ses courses devient un plaisir…

Marie-Annick, coopératrice de la première heure résume parfaitement le lieu : « *depuis septembre 2018, Alpar est un espace de vente à taille humaine qui facilite les échanges et le lien social tout en permettant d'acheter des produits de qualité, de proximité et éthiques à des prix accessibles.* »

Une variété de produits qualitatifs à prix raisonnables

Entre grande distribution et magasin de producteurs, il manquait une épicerie qui permette de réaliser la totalité de ses courses tout en maîtrisant son budget. Avec plus de 3 000 références allant du produit d'hygiène aux produits frais en passant par les pâtes, les céréales, conserves, compotes ou biscuits, vous trouvez tout ce dont vous avez besoin dans les rayons de l'épicerie Alpar. Ce sont essentiellement des produits locaux, de saison et responsables, issus de circuits les plus courts possibles. Quant aux prix ? Ils sont fixés à partir du prix d'achat +20 % de marge. Juste ce qu'il faut pour payer le loyer et Christine, salariée à mi-temps qui participe à la bonne gestion du magasin.

460 coopérateurs investis

Si ce projet est possible, c'est sans aucun doute grâce au modèle à la fois coopératif et participatif. Chaque coopérateur peut faire entendre sa voix lors des assemblées générales. Ici l'équité est de mise : un coopérateur = 1 voix quel que soit le montant investi. Et la participation des coopérateurs est bien sûr essentielle : ils peuvent s'investir dans des groupes de travail tels qu'approvisionnement, communication, administration… Chacun doit par ailleurs assurer 3 heures de vacation toutes les 4 semaines pour « faire tourner le magasin » en assurant la réception des commandes, la mise en rayon, la caisse, le nettoyage… « Un agenda en ligne, nous permet de nous inscrire en visualisant les besoins » précise Valérie.

Un lieu d'échange et de convivialité

Edith, coopératrice depuis 2 ans et demi est ravie : « *c'est chouette d'apporter sa contribution au projet et de pouvoir faire ses courses en toute convivialité* ». Effectivement, Marie-Annick poursuit : « *quand on arrive, on est toujours bien accueillis. Ici, on partage une philosophie commune, des valeurs autour d'une consommation différente. On organise aussi des soirées, des ateliers, des échanges… Et on essaie de se faire connaître pour agrandir le cercle des coopérateurs en participant à des évènements comme la fête des associations à Cran-Gevrier, le festival de solidarité Festisol à Meythet ou encore le salon littéraire et gourmand « À table » à Épagny Metz-Tessy. On s'adresse aussi aux jeunes, les acteurs de demain, en facilitant l'entrée des moins de 26 ans, dans la coopérative.* »

Si des portes ouvertes sont régulièrement organisées, n'attendez pas pour vous rendre à l'épicerie Alpar. Vous pourrez y rencontrer les coopérateurs, découvrir leur sélection de bons produits et amorcer une consommation différente dès maintenant.

infos : ALPAR • 7 rue du Vieux Moulin à Meythet • 04 50 61 39 43
Ouvert chaque jour de la semaine de 10h à 19h30 sauf le mardi.
Ouvert le samedi de 10h à 14h et fermé le dimanche.

EXPÉDITION

Ils traversent la Laponie pour la santé et le climat

Deux infirmiers annéciens de 28 et 25 ans réalisent en ce moment la traversée de la Laponie en totale autonomie, à la rencontre du peuple sami confronté au changement climatique. Un défi sportif et humain avec la volonté de montrer, à travers un documentaire, les liens entre santé et climat.

« *On est en transition, en ébullition de ce qu'on veut faire de nos vies…* » Rencontrer Guillaume Bechecloux et Jérémy Labouré, fondateurs de l'association X Expé, c'est plonger dans un tourbillon d'enthousiasme, de soif d'engagement, d'envie de « *porter un discours positif et optimiste* ». Depuis trois ans qu'ils se connaissent, les deux amis multiplient les projets à deux ou en solo, voyageant en auto-stop ou à vélo, s'invitant chez l'habitant et captant des images de leurs découvertes, l'un d'eux étant photographe et vidéaste depuis 10 ans. Une expérience qu'ils souhaitent mettre au service de leur nouvelle association, créée à Annecy en avril 2023 et dédiée à l'exploration autour du triangle sport, santé et environnement.

D'une mer à l'autre

Premier chapitre de cette nouvelle aventure, la traversée hivernale de la Laponie, démarrée le 15 janvier dernier, va les conduire durant près de 45 jours de la mer de Norvège à la mer de Barents à travers 3 pays et 650 kilomètres, le long du 69ème parallèle Nord. En autonomie totale, skis de randonnée nordique aux pieds tirant chacun une pulka de 70 kilos équipée de nourriture et de matériel, les deux aventuriers partent à la rencontre des Samis, habitants de cette région reculée, confrontée à un changement climatique plus important qu'ailleurs malgré le froid… « *On souhaite vivre avec eux et recueillir leur parole, sur leur vie en connexion avec la nature, leur adaptation à la modernité et aux bouleversements climatiques, la transmission de leur héritage aux nouvelles générations* », explique Jérémy.

Filmer la résilience

Ce témoignage sera au cœur d'un documentaire de 52 minutes autour de la notion de résilience : celle du peuple sami, mais aussi en parallèle celle des enfants qui se battent contre le cancer, et dont les deux infirmiers intérimaires ont pu observer la force et la détermination. Avant de partir pour le Grand Nord, ils sont allés interviewer huit d'entre eux au Centre Léon Berard de Lyon. « *Ils nous donnent des clés pour surmonter l'adversité*, confie Guillaume. *Quand j'aurai les genoux dans la neige en Laponie, je penserai à la petite Arwen, 11 ans, qui nous a dit : Faut pas lâcher, les gars… dans la vie, peu importe l'obstacle, il ne faut jamais baisser les bras.* » De fait, repousser leurs limites fait partie intégrante de l'aventure, les deux sportifs souhaitant mettre à l'épreuve leur propre résistance physique et psychologique.

Avec les plus jeunes

C'est ce que vont découvrir des élèves de l'école Vaugelas et du lycée Gabriel Fauré, à Annecy, avec qui un partenariat au long cours s'est construit au fil des mois et qui suivent quotidiennement l'avancée du périple via les réseaux sociaux. L'occasion pour Guillaume et Jérémy, avant et après l'expédition, de venir présenter l'aventure et débattre avec eux plus largement : comment on

140 kg de matériel répartis dans 2 pulkas seront nécessaires pour réaliser les 650 kilomètres de traversée en autonomie.

s'engage pour l'avenir de notre planète ? Qu'est-ce qu'on peut changer dans notre quotidien ? « *On souhaite mettre en images notre engagement pour les inspirer : montrer aux plus jeunes qu'on peut être infirmier, explorateur et réalisateur… y a pas de limites, juste l'envie de se mettre en mouvement, dans un monde en mutation.* »

Rejoindre l'aventure

Le documentaire de Guillaume et Jérémy devrait sortir en septembre 2024, pour « Septembre en or », le mois international des cancers de l'enfant, et devrait ensuite être projeté lors de festivals ou événements autour du climat et de la santé. Et après ? Les idées ne manquent pas pour prolonger l'aventure, peut-être sur les mers… au sens propre – avec un nouveau projet d'expédition en mer – comme au sens figuré : « *aujourd'hui, on a monté notre barque, demain, autant qu'elle devienne un bateau pour embarquer du monde avec nous. Ce qui est sûr, c'est qu'on souhaite s'entourer, comme on a déjà commencé à le faire au sein de l'association. Alors si notre projet vous intéresse, contactez-nous !* »

infos : www.xexpe.com

x.expe **Association X EXPE**

Une expédition écoresponsable

Pour boucler le budget de cette première expédition, Guillaume et Jérémy ont ajouté leurs derniers deniers personnels aux soutiens obtenus des entreprises locales, et aux dons récoltés grâce à une campagne de financement participative. L'important pour eux était de tenir leur objectif de cohérence sur les moyens de transport utilisés : camion aménagé pour parcourir les 3 500 kilomètres jusqu'au point de départ de la traversée, auto-stop, train et bateau au retour. Le but : éviter l'avion et réduire leur empreinte carbone, mais aussi se donner du temps pour l'acclimatation et le voyage. « *Nous voulons aussi montrer qu'on peut réaliser un tournage en prenant le temps de la découverte, de la création d'une relation de confiance avec les gens avant de les filmer… il y aura certainement des silences dans notre film !* »

En voiture, mais pas tout seul !

Partager la voiture, cela permet de réduire le nombre de véhicules en circulation, mais aussi de faire des économies ! Covoiturage, autopartage, autostop organisé : et si vous testiez l'une de ces pratiques ?

Le covoiturage, qu'est-ce que j'y gagne ?

Pour des trajets quotidiens domicile-travail ou pour les loisirs, il y a beaucoup à gagner à faire voiture commune, comme :

- participer à réduire les émissions polluantes et les embouteillages
- réaliser des économies
- gagner du temps si on ne conduit pas
- rencontrer de nouvelles personnes

On s'y met ?
Rendez-vous sur le calculateur d'itinéraires sur :
www.mobilités.grandannecy.fr / onglet carte : une convention entre le Grand Annecy et les principales plateformes de covoiturage (Karos, Mov'ici, Blablacar daily) vous permet de trouver facilement des passagers ou conducteurs intéressés par le même trajet que vous, et de partager les frais de voyage. Laissez-vous guider, c'est très simple !

L'autostop organisé : simple... comme l'autostop !

Le Grand Annecy teste l'autostop organisé sur Annecy, le Pays d'Alby et le Pays de Fillière. Avantages de cette pratique d'une extrême simplicité :

- Pas de réservation ou d'inscription
- Pas de contrainte
- Pas de paiement

On s'y met ?
Rendez-vous sur l'une des aires d'autostop organisé, géolocalisées sur **www.mobilités.grandannecy.fr / onglet carte** : il n'y a plus qu'à choisir votre panneau de destination accroché au poteau, et de le rendre visible devant vous en levant le pouce pour que les automobilistes s'arrêtent.

L'autopartage : louer facile, même pour les petits trajets

Avec plus de 25 voitures en libre-service dans l'agglomération, accessibles 7j/7 et 24h/24, le système d'autopartage Citiz est une solution économique et pratique pour ceux qui ont besoin d'un véhicule de temps en temps, sans avoir à en posséder un. Coût d'achat, essence, entretien, assurance... faites des économies sur ce lourd budget et louez plutôt une Citiz !

On s'y met ?
Pour géolocaliser la station Citiz proche de chez vous, rendez-vous sur :
www.mobilites.grandannecy.fr
Sur la carte, cliquez sur l'onglet « les offres de mobilité » / « Mobilité voiture ».

infos : Retrouvez ensuite toutes les infos pratiques pour vous inscrire et louer un véhicule sur le site de Citiz : **https://citiz.coop.**

BOZAR

NOUVEL ESPACE DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

Fruit d'une collaboration entre l'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA), Bazar sans Frontières et le Grand Annecy, BOZAR a été conçu dans le but de promouvoir l'économie circulaire, à travers le réemploi de matériaux.

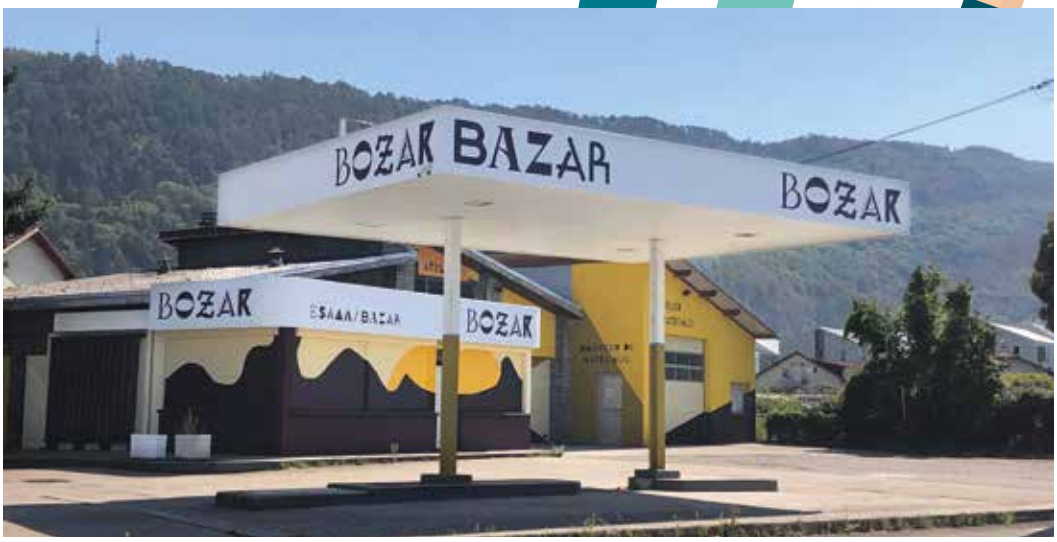

Situé en face du grand magasin de seconde main Bazar sans Frontières, dans l'ancienne station essence de la rue des 3 Fontaines, dans le quartier de Loverchy à Annecy, BOZAR a insufflé une nouvelle âme à ce bâtiment désaffecté. C'est désormais un lieu de réemploi qui abrite un magasin de matériaux ouvert au grand public et un espace réservé aux étudiants de l'ESAAA. Artistes, bricoleurs, professionnels du bâtiment, passionnés de décoration y trouveront leur bonheur pour créer, innover, construire, réparer en minimisant leur impact carbone.

Dynamique vertueuse

Planches de bois, outils, visserie, jardinage, plomberie, électricité, carrelage, parquets, peinture, rideaux, etc. : cette large offre de produits se renouvelle régulièrement grâce aux petits prix affichés en magasin et au flux continu de dons. Certains professionnels de la région contribuent à cette dynamique vertueuse en donnant régulièrement leurs fins de série et leurs invendus. Dans sa volonté de réduire les déchets, le Grand Annecy opère quant à lui directement en déchèterie grâce à un agent valoriste qui réceptionne les déchets réutilisables. Ces produits ainsi sélectionnés seront mis en vente dans le magasin BOZAR au lieu d'être jetés. BOZAR est aussi un lieu de création et de créativité pour les étudiants de l'ESAAA qui expérimente une autre façon de faire de l'art, en utilisant les matériaux de seconde main et en limitant les extractions de ressources nouvelles dites naturelles.

Chantier d'insertion

Actuellement Bazar sans Frontières reçoit chaque jour 3 tonnes de dons qui sont triés, nettoyés, remis en état par des salariés en insertion pour être vendus sur place dans le magasin de vêtements, d'objets/jouets, de meubles/électroménager et depuis peu – grâce à BOZAR – de matériaux. Ce flux de dons est un vivier précieux pour l'activité sans cesse grandissante de cette association à but non lucratif qui opère sur Annecy depuis plus de 30 ans.
Alors, pour consommer mieux et malin, rendez-vous chez BOZAR, premier magasin de matériaux de seconde main du bassin annécien !

infos : BOZAR - rue des 3 Fontaines - Seynod, Annecy. Ouvert du mardi au samedi 10h-12h et 14h-18h

PLUi-HMB

CAP SUR LE RÈGLEMENT !

Aujourd'hui, une nouvelle étape du Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique (PLUi-HMB) s'engage avec l'élaboration des différents documents qui concrétisent les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Il s'agit notamment :

- **du « zonage »**, qui fixera les règles d'utilisation du sol en matière de construction et d'aménagement,
- **des OAP** (Orientations d'aménagement et de programmation), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets,
- **des POA** (Programmes d'Orientations et d'Actions) qui détaillent les mesures nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'habitat et de mobilités.

A NOTER

De nouvelles réunions d'informations sur l'élaboration du PLUi-HMB auront lieu au printemps pour informer les acteurs et habitants du territoire de l'avancée de ce projet structurant.

▸ **Découvrez les prochaines étapes** de l'élaboration du PLUi en vidéo : **https://www.youtube.com/watch?v=fOAvyXBLL6g&t=2s**

▸ **Retrouvez** les dates de réunions sur : **www.grandannecy-plui.fr**

Marathon de la biodiversité

Vous souhaitez planter une haie ou créer une mare pour favoriser la biodiversité sur votre terrain ? Que vous soyez un particulier, une collectivité ou une entreprise, vous pouvez bénéficier d'un financement et d'un accompagnement technique du Grand Annecy, dans le cadre du marathon de la biodiversité, un dispositif soutenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

infos : www.grandannecy.fr / Biodiversité

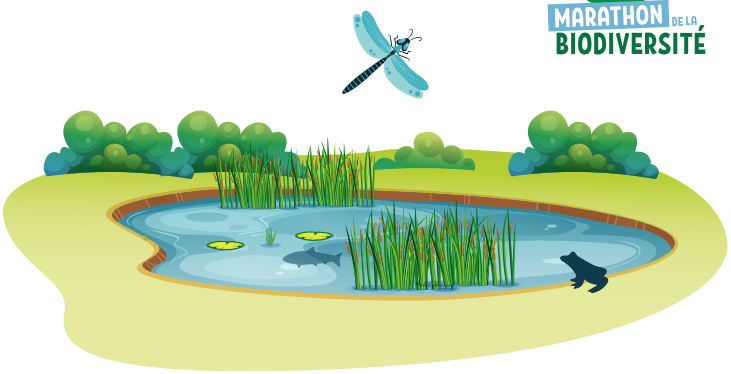

Règlement local de publicité

LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE EN AVRIL

Deux années auront été nécessaires pour élaborer le projet de Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) du Grand Annecy. Présenté et arrêté* lors du Conseil d'Agglo du 21 décembre dernier, il est actuellement étudié par les Personnes publiques associées (PPA) parmi lesquelles on trouve l'État, le PNR des Bauges, la CCI, la CMA ou la Chambre d'Agriculture et qui doivent rendre un avis sur ce projet d'ici la fin du mois de mars. En avril, ce sera au tour des habitants et de toutes les personnes intéressées par le sujet (commerçants, artisans, entreprises, etc.) de prendre connaissance du projet RLPi. L'occasion pour chacun de s'exprimer sur le sujet, de formuler ses observations, de faire des propositions avant son approbation définitive.

Les dates et les modalités pratiques d'organisation de l'enquête publique seront précisées très prochainement sur grandannecy.fr ou affichées dans les mairies du territoire.
Le RLPi viendra compléter la réglementation nationale concernant la publicité extérieure, les pré enseignes et enseignes. Après son approbation, il sera applicable sur les 34 communes de l'agglomération.

**étape de validation obligatoire dans le processus de mise en place d'un RLPi.*

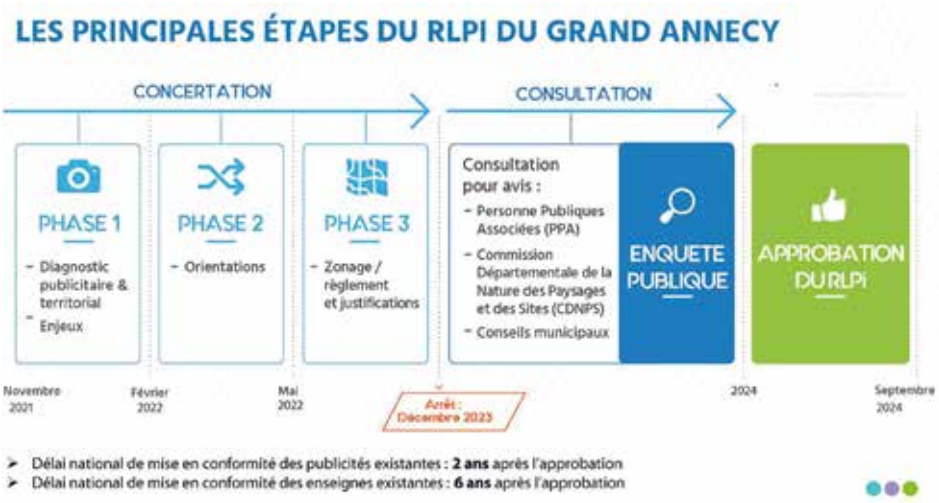

Tri des déchets en ville

DONNEZ VOTRE AVIS !

Savez-vous qu'il est désormais possible de trier ses déchets dans les rues d'Annecy ? Pour une ville plus propre et écoresponsable, le Grand Annecy et la Ville d'Annecy expérimentent avec le soutien de JC Decaux et de Citeo, un nouveau mobilier urbain pour faciliter le geste de tri sur l'espace public. 12 bornes de tri sont installées dans le centre-ville depuis mai 2023 dans des secteurs où la vente à emporter est très présente.

D'un côté, vous pouvez déposer tous vos emballages, barquettes, cannettes et autres déchets cartons et papiers ; de l'autre, les déchets non recyclables.

Partagez votre expérience et donnez votre avis sur ce nouveau dispositif de tri !

Répondez à l'enquête en ligne sur la plateforme jeparticipe.grandannecy.fr, ou en flashant le code ci-contre.

Textile:

LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE POSÉE À UNIQLO

Comment les acteurs mondiaux de l'industrie du textile peuvent-ils, eux aussi, atténuer leurs impacts sur la planète ? Nous avons posé la question à la marque de vêtements Uniqlo, qui a récemment ouvert une boutique aux Nouvelles Galeries à Annecy.

Une boîte à recyclage installée dans le magasin pour offrir une seconde vie aux doudounes Uniqlo.

Que l'on parle de consommation d'eau ou de matières premières, les processus de fabrication de nos vêtements sont très gourmands, à tel point que certaines pratiques doivent être totalement réinventées pour être plus durables. Pour Uniqlo, cela passe notamment par l'innovation et par la réutilisation de matières. .

Consommation et rejet de l'eau

Deux technologies de pointe leur permettent d'économiser désormais jusqu'à 99 % d'eau dans le processus de finition de leur jeans : le lavage à brouillard d'ozone qui génère des bulles microscopiques, et l'utilisation de lasers plutôt que de pierre ponces ou de papier de verre pour créer l'aspect vieilli et délavé des jeans. Nés en 2016 dans le Centre d'innovation américain du groupe, ces nouveaux procédés moins consommateurs ont été généralisés à partir de 2020.

Uniqlo précise travailler également avec ses partenaires à purifier et réutiliser les eaux usées générées par le processus de fabrication des jeans.

Recyclage et économie circulaire

Depuis 2019, la marque japonaise incite également ses clients à ramener en magasin leurs doudounes Uniqlo usagées pour qu'elles aient une seconde vie. Le garnissage des vêtements, fait de duvet et de plumes, est lavé, séché et réutilisé dans la fabrication de nouvelles doudounes. Certains vêtements usagés peuvent par ailleurs être donnés à des associations. Des partenariats sont à l'étude avec des acteurs solidaires implantés dans l'agglomération du Grand Annecy.

La marque indique accorder également une attention particulière à la traçabilité du duvet et des plumes qu'elle utilise pour la confection de ses vêtements. Ainsi, tous les partenaires sélectionnés par Uniqlo ont reçu la certification RDS (Responsible Down Standard) fin 2019 qui garantit de bonnes conditions d'élevage aux animaux.

Pour Uniqlo, « *il est temps d'agir et de prendre les mesures qui s'imposent afin de trouver des solutions et des alternatives viables avant qu'il ne soit trop tard.* »

L'engagement des industriels, aux côtés des pouvoirs publics, des associations et citoyens est en effet au cœur des solutions.

1 200 arbres plantés dans le Vallon du Fier

Quand les professionnels de l'industrie du sport et de l'outdoor se mobilisent, eux aussi, pour préserver le cadre naturel du Grand Annecy.

Des essences d'arbres résistantes au réchauffement climatique ont été privilégiées, comme le pin, le cèdre ou le chêne.

C'était en décembre dernier, dans le bois des Iles à Épagny Metz-Tessy, au cœur du sensible poumon vert de l'agglomération. Aux côtés de l'Office national des forêts et du Grand Annecy, le réseau Outdoor Sport Valley (OSV) a concrétisé son engagement pour une cause porteuse de sens : la préservation des forêts.

1200 arbres ont été plantés grâce au soutien financier d'OSV. « *Les espaces naturels sont le socle des pratiques sportives outdoor. Les reboiser est une nécessité bien comprise des professionnels de la filière* » a déclaré sa directrice, Céline Brunel.

Et en effet, il est impératif de reboiser certaines zones impactées par les conséquences du réchauffement climatique. C'est le cas du bois des Iles, où les sécheresses successives et l'invasion d'insectes ravageurs comme le scolyte ont occasionné des coupes sanitaires visant à stopper leur progression.
Les essences d'arbres fragilisées comme l'épicéa sont remplacées par des essences plus résistantes : pin de Calabre, cèdre d'Atlas, chêne pubescent.

250 000 arbres plantés dans l'agglomération d'ici 2 050

Plus globalement, protéger et accroître la présence d'arbres sur notre territoire est un des enjeux des décennies à venir. En plus d'être un vecteur de biodiversité et un lieu de ressourcement/de loisirs, la forêt joue un rôle protecteur contre les risques naturels (coulées de boue, chutes de blocs...) et elle séquestre 11 % du CO_2 émis sur le territoire. En ville, les arbres ont également un effet rafraîchissant.

Le Grand Annecy s'est donc engagé, dans son Pacte pour le climat, à organiser la plantation de 250 000 arbres d'ici 2050, avec le soutien de partenaires publics et privés. 30 000 ont déjà été plantés depuis 2019. La dynamique est bien engagée !

infos sur le Pacte pour le climat du Grand Annecy : **www.grandannecy.fr**

Groupe Grand Annecy Communauté d'Avenir

En avril débutera la concertation avec les habitants portant sur le Transport en Commun en Site Propre Intégral du Grand Annecy (TCSPI). Une étape décisive pour l'avenir des mobilités. Fidèles à nos promesses de campagne, nous soutenons toujours l'idée d'un tramway pour Annecy :

- plus confortable
- moins polluant
- plus décisif et incitatif pour le report modal
- moins consommateur d'espace
- plus grande capacité d'accueil de voyageurs
- plus grande longévité…

Alors oui, plus coûteux, certes, mais les défis climatiques et sociaux devant nous exigent de l'audace. Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre alors que notre Agglomération a déjà plus de 40 ans de retard sur d'autres territoires et que l'offre de transport en commun à Annecy n'est pas digne d'une ville de 134 000 habitants. Des villes nous ont montré le chemin et ont pris ce virage courageux récemment, comme nos voisins d'Annemasse en 2018. Votre participation et votre implication dans cette concertation historique est attendue !

Etienne ANDRÉYS • François ASTORG • Alexandra BEAUJARD • Marie BERTRAND • Lola CECCHINEL • Samuel DIXNEUF • Chantale FARMER • Pierre GEAY • Fabien GERY • Fabienne GREBERT • Aurélie GUEDRON • Charlotte JULIEN • Marion LAFARIE • Benjamin MARIAS • Viviane MARLE • Pierre-Louis MASSEIN • Alexandre MULATIER-GACHET • Christian PETIT • Eric PEUGNIEZ • Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA • Yannis SAUTY • Nora SEGAUD-LABIDI • Bénédicte SERRATE • Guillaume TATU

Groupe d'expression des élus des territoires

UNE NOUVELLE ANNÉE QUE NOUS ESPÉRONS PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'APAISEMENT.

En cette nouvelle année notre groupe formule le vœu que notre collectivité retrouve sa cohésion, un équilibre dans la construction de ses politiques publiques ainsi qu'une complémentarité entre les actions des 34 communes membres de l'agglomération et cette dernière. L'année 2024 s'annonce difficile. Face à ce constat, nous soutiendrons toutes les démarches qui rassemblent, qui apaisent et qui permettent au personnel de la collectivité d'œuvrer sereinement avec les élus pour répondre aux attentes des habitants du territoire.

Nous profitons de cette tribune pour présenter tous nos vœux au personnel de l'agglomération. Nous le remercions pour son travail et nous l'assurons de notre soutien indéfectible. Nous présentons également tous nos vœux aux habitants des 34 communes du Grand Annecy. Vous pouvez compter sur nous pour défendre l'intérêt général de notre territoire dans le respect de chacune de nos communes.

Catherine BOUVIER • Michel BEAL • Gérard PASTOR • Elisabeth EMONET • Michel MUGNIER-POLLET • Thomas MESZAROS • Tony PESSEY • Jean-Luc RIGAUT • Elisabeth LASSALLE • Nicole BLOC • Raymond PELLICIER • Franck BOGEY • Patrick BOSSON • Marie-Luce PERDRIX • Jacques ARCHINARD • Christian ANSELME • Laure ODORICO • Stéphane BOUCLIER • Catherine MERCIER-GUYON • Antoine de MENTHON • Christian MARTINOD • Christian ROPHILLE

Le mot de l'Espace citoyen

Contribution à la mise en œuvre de la zone à faible émission mobilité (ZFEm)

Le Grand Annecy a demandé à l'Espace Citoyen d'étudier les conditions à réunir pour garantir une équité sociale vis-à-vis de cette mesure.

Les résultats de ces travaux ont fait l'objet d'une présentation en commission d'élus et en réunion publique et sont accessibles sur : https://espacecitoyen.grandannecy.fr/groupes-de-travail-1/groupe-mobilites-zfem

La conclusion est qu'il est urgent de sortir du tout voiture en aidant et conseillant sur le terrain les personnes impactées directement par cette mesure -dont les plus modestes-, pour lesquelles le coût de l'usage de la voiture peut être un facteur de précarisation.

Par ailleurs et sans plus attendre il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle vision de la mobilité avec un projet ambitieux pour notre territoire : une zone « à forte respiration d'utilité sociale » .

Les perspectives pour 2024 :

En 2024, Une réflexion est lancée sur l'autonomie et le grand âge ainsi que la place de la forêt… Rejoignez-nous !

Frédéric BEGUIN • Kristian COLLETIS-WAHL • Cécile MARTIN • co-président.es de l'Espace Citoyen

SUIVEZ-NOUS !

- Sur www.grandannecy.fr
- Sur **Facebook :**
  - > Agglomération du Grand Annecy : la page officielle de l'Agglo
  - > Grand Annecy – Mobilités : toute l'info pour faciliter les déplacements au quotidien
- Sur **LinkedIn :** Agglomération du Grand Annecy
- Sur **Instagram :** grandannecy • mobilites.grandannecy
- Sur **X** (anciennement Twitter) **:** @GrandAnnecyOff
- Sur **l'appli Agate :** l'application mobile du Grand Annecy et de son territoire. À télécharger gratuitement en flashant le code ou sur les stores Google Play et App Store.
- Avec la **Lettre d'information du Grand Annecy :** toute l'info de l'Agglo tous les 15 jours dans votre boîte mail !

→ Pour vous abonner, envoyez un mail à **communication@grandannecy.fr**

L'AGGLOMÉRATION À VOTRE ÉCOUTE :

Au siège de l'Agglomération

46 avenue des Îles, Annecy
04 50 63 48 48

Dans chacun des 3 relais territoriaux :

À Alby-sur-Chéran
Accueil téléphonique uniquement
Le Pôle, 363 allée du Collège
04 50 68 11 99

À Fillière
Accueil téléphonique uniquement
300 rue des Fleuries
04 50 22 43 80

À Saint-Jorioz
Accueil physique et téléphonique
225 route de Sales
04 50 68 54 43

Agate

Mon appli du quotidien

L'Application du Grand Annecy et de son TErritoire

Grand Annecy Agglomération · Annecy · Argonay · Commune de Chavanod · Epagny Metz-Tessy Une nouvelle dynamique · Fillière